



ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE D'INDRE

PROJET D'ETABLISSEMENT ANNEES 2023/2028

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I) PRESENTATION ET ANALYSE DE L'EXISTANT

II) – ETAT DES LIEUX

III) – BILAN DU PROJET 2017/2023

IV) – LES OBJECTIFS 2023/2028

INTRODUCTION

Rappel historique

L'enseignement de la musique sur la commune d'Indre commence officiellement en novembre 1973 lorsque des cours de solfège sont mis en place par la municipalité sur le temps scolaire pour les classes de CE2 à CM2, cours assurés par M. et Mme HIERONIMUS musiciens à l'Orchestre Philharmonique des Pays de la Loire.

La municipalité de l'époque, soucieuse d'offrir un enseignement musical de qualité et accessible à la population locale, crée en octobre 1974 une école de musique municipale.

A partir de cette date, sous l'impulsion de son directeur, M. HIERONIMUS, l'école acquiert une sérieuse réputation pour la qualité de son enseignement.

Comptant au début une quarantaine d'élèves et quatre professeurs, cette structure n'a cessé d'alimenter la pratique musicale des amateurs locaux.

Depuis 1989, elle est dirigée par Pascal LECUYER, titulaire d'un diplôme d'Etat en percussions, médaille d'or en percussions au Conservatoire de Nantes et a obtenu trois prix nationaux tambour-cuivre.

Démographie, contexte social et économique

Indre est une commune de 4000 habitants environ, située à 8 km de Nantes. Indre est l'une des 24 communes qui composent Nantes Métropole, qui compte quant à elle, plus de 600 000 habitants.

Il est important de noter la localisation en périphérie d'une grande ville : Nantes. Indre est d'ailleurs l'une des plus petites villes de l'agglomération nantaise en superficie et en nombre d'habitants.

Les communes adjacentes sont Couëron, Nantes et Saint-Herblain pour le Nord-Loire, La Montagne et Saint-Jean-de-Boiseau pour le Sud Loire.

En effet, Indre présente la particularité d'avoir un territoire réparti sur les deux rives de la Loire : Basse-Indre et Haute-Indre au Nord, Indret au Sud.

Les trois quartiers, Haute-Indre, Basse-Indre et Indret, étaient jusqu'au début du XXème siècle trois îles de la Loire. Ces trois entités géographiques ont une identité forte. S'il ne reste plus beaucoup d'habitants à Indret, il est utile de souligner qu'encore aujourd'hui, Haute-Indre et Basse-Indre ont chacune leur école, leur Amicale Laïque, et une identité forte.

Deux grandes industries actives sont situées sur le territoire indrais : ArcelorMital et DCNS (propulsion navale).

Le marché dominical est lui aussi un acteur économique important, et facteur d'animation pour la commune, car chaque dimanche, ce ne sont pas moins de 5000 personnes qui viennent acheter leurs produits à Indre.

Parmi les attraits de la commune, on peut citer le passage de la Loire à vélo et les différentes pistes cyclables, les promenades possibles dans les venelles et sur les sentiers de randonnées balisés, de belles maisons bourgeoises, la découverte des quais ou d'endroits plus naturels comme le Pré Tarau (Nord Loire) ou la chaussée Robert (Sud Loire).

La population est en constante évolution. Jadis cité de pêcheurs, cité ouvrière, la commune voit sa proportion de personnes de catégories socio-professionnelles supérieures, augmenter année après année.

Ainsi on peut dire qu'aujourd'hui nous sommes face à une articulation entre la population traditionnelle, plutôt ouvrière, et les nouveaux habitants issus des classes moyennes urbaines. Ainsi, alors que les ouvriers représentaient plus de 40 % des emplois en 1999, on constate qu'aujourd'hui leur proportion est passée à moins de 20 % et continue de diminuer régulièrement.

Les services culturels indrais

- ✓ La bibliothèque municipale
- ✓ L'école municipale de musique
- ✓ Le service diffusion et action culturelle
- ✓ Le service d'animation

Les associations culturelles indraises

- ✓ Amicale Laïque de Basse Indre
- ✓ Amicale Laïque de Haute Indre
- ✓ Association Musicale d'Indre
- ✓ Cercle Celtique d'Indre
- ✓ Cercle Nautique d'Indre
- ✓ Comité des fêtes
- ✓ Compagnie des Indres
- ✓ Conservatoire de l'Industrie de l'Estuaire de la Loire
- ✓ Indre Histoire d'Îles
- ✓ Tiers Lieu de l'A.C.L.E.A.A.

Les missions générales de l'établissement

- Eveil et initiation à la musique pour tous
- Former des musiciens amateurs autonomes
- Favoriser et encadrer les pratiques musicales collectives

- Participer à l'animation culturelle de la commune.

Bien que tournée prioritairement vers un public de jeunes élèves, elle accueille également dans la mesure de ses possibilités des élèves adultes.

Elle participe à l'éducation artistique et culturelle des jeunes générations par son partenariat avec l'Éducation nationale en intervenant dans les deux écoles publiques maternelles et élémentaires de la commune.

II) PRESENTATION ET ANALYSE DE L'EXISTANT

L'école de musique, forte de 168 élèves compte dix professeurs, un directeur et un secrétaire à temps non complet.

Les ressources de l'école sont assurées essentiellement par le budget de la ville avec une subvention du Conseil Départemental ainsi que le montant des inscriptions versé par les familles.

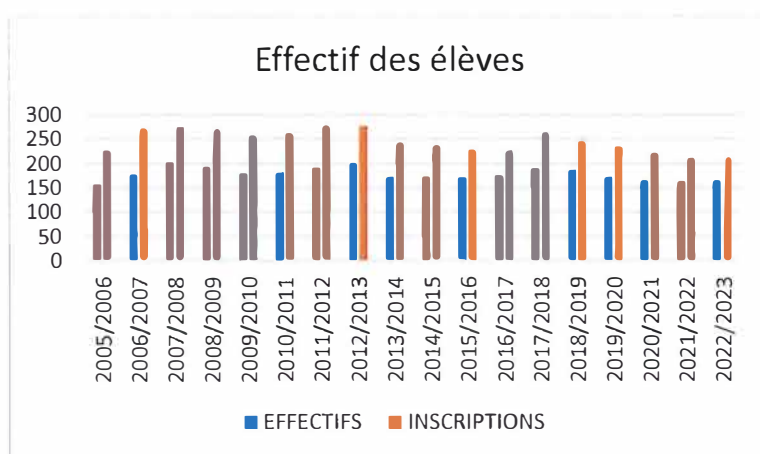
Les locaux sont très fonctionnels avec : six petits studios, deux grandes salles de formation musicale, une salle de cours collectifs, une salle d'audition, un secrétariat, un bureau de direction et une salle d'attente.

Le parc instrumental est bien développé et chaque année des partitions viennent enrichir la parthèque.

EFFECTIF DES ELEVES

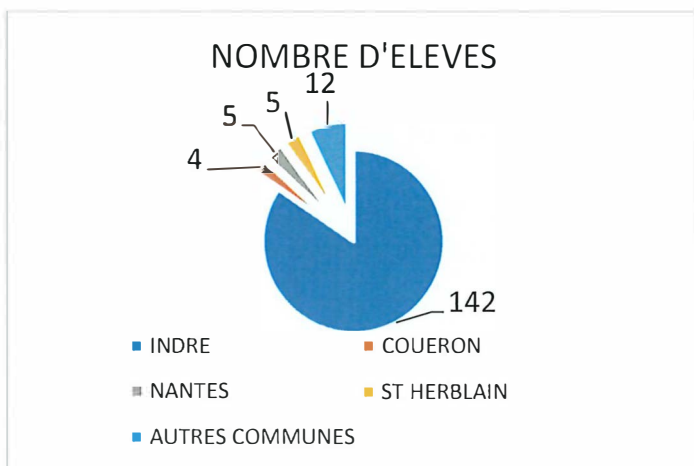
POURCENTAGE DES ELEVES D'INDRE ET AUTRES COMMUNES

ANNEES	EFFECTIFS	INSCRIPTIONS
2005/2006	157	227
2006/2007	178	273
2007/2008	202	276
2008/2009	193	271
2009/2010	180	258
2010/2011	182	262
2011/2012	190	278
2012/2013	201	277
2013/2014	173	243
2014/2015	173	238
2015/2016	170	228
2016/2017	175	227
2017/2018	190	264
2018/2019	187	246
2019/2020	171	235
2020/2021	164	222
2021/2022	163	211
2022/2023	168	214

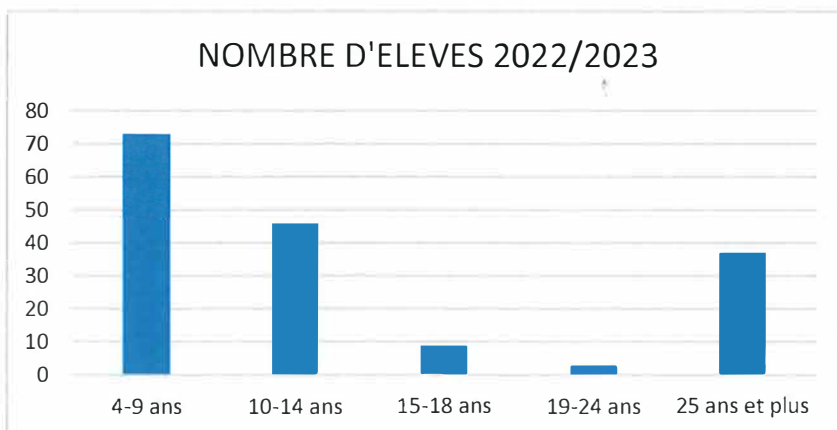


POURCENTAGE DES ELEVES D'INDRE ET AUTRES COMMUNES DE L'ANNEE EN COURS

COMMUNE	NOMBRE D'ELEVES	POURCENTAGE
INDRE	142	78,5%
COUERON	4	3,7%
NANTES	5	6,1%
ST HERBLAIN	5	2,5%
AUTRES COMMUNES	12	9,2%
TOTAL	168	100%



TRANCHE D'AGE	NOMBRE D'ELEVES 2022/2023	POURCENTAGE
4-9 ans	73	43%
10-14 ans	46	27%
15-18 ans	9	5%
19-24 ans	3	2%
25 ans et plus	37	23%
TOTAL	168	100%



UN LIEU DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE

Jardin sonore (17 élèves)

Enfants scolarisés en moyenne et grande section de maternelle.

L'objectif est d'éveiller les facultés musicales de l'enfant et tend à aller jusqu'aux premiers éléments du langage musical.

Le jardin sonore développe la sensibilité des jeunes enfants au monde sonore.

Une grande liberté d'expression permet à chaque enfant d'intervenir seul ou en groupe.

Initiation (14 élèves)

Elle est destinée aux enfants scolarisés en CP.

C'est une année de transition entre le jardin sonore et la 1^{ère} année de formation musicale.

Les objectifs sont de chanter, d'écouter, de reconnaître et reproduire, d'appréhender les mouvements sonores et la hauteur du son, l'intensité la vitesse et le rythme.

Formation musicale (51 élèves)

Le cursus de la formation musicale se déroule en deux cycles, précédés pour les enfants de 4/5 ans de cours de jardin sonore et d'une année d'initiation à la formation musicale pour les enfants de 6 ans.

La durée du 1^{er} cycle est de 3 à 5 ans.

Objectif

Développement de la curiosité musicale, écoute, mémorisation, chant, écriture, lecture, connaissance des données fondamentales de la musique pour arriver à une relative autonomie.

Après le 1^{er} cycle nous proposons un cycle sur deux ans : « Jouons ensemble » avec un travail autour de la musique collective.

- Orchestre junior pour les vents et les percussions. (8 élèves)
- Musique de chambre pour les guitares, pianos, obligatoire sur un trimestre. (15 élèves)
- Chœur ados. (10 élèves)

Chaque élève de 2^{ème} cycle doit obligatoirement participer à un des ensembles listés ci-dessus.

Ces ensembles sont ouverts aux élèves de 1^{er} cycle qui souhaitent y participer sous l'impulsion de leurs professeurs.

Le but est de mettre en commun les pièces instrumentales ou vocales pour être présentées en public et qui doivent être l'occasion de réinvestir tous les acquis et d'encourager les élèves vers une pratique autonome.

Formation instrumentale

Instruments

Clarinette (12 élèves) Flûte Traversière (10 élèves) Guitare (16 élèves) Batterie et Percussion (9 élèves) (xylophone, marimba, vibraphone)	Saxophone (6 élèves) Trompette (4 élèves) Trombone (3 élèves) Tuba (1 élève) Piano (33 élèves)
--	--

Un programme pédagogique personnalisé permet à chaque élève de trouver dans l'école un enseignement en rapport avec ses aspirations propres.

Le programme de l'année est étudié et pensé différemment si un élève souhaite aligner son niveau sur l'établissement régional de référence (Conservatoire à Rayonnement Régional de Nantes), ou s'il désire simplement travailler pour son plaisir, sans pour autant créer des sections dites fortes ou faibles.

Objectifs du 1er cycle (78 élèves)

- développement des motivations de l'élève
- connaissance de son instrument
- connaissance des techniques de jeu et du répertoire qui lui est accessible

Objectifs du 2^{ème} cycle (16 élèves)

- prolongement et approfondissement des connaissances du 1^{er} cycle
- accession progressive à une relative autonomie
- acquisition d'une maîtrise suffisante pour intégrer des ensembles instrumentaux de niveau 2^{ème} cycle

Objectif du 3^{ème} cycle

- prolongement des deux cycles précédents vers une autonomie totale en instrument

LES ENSEIGNANTS

- Pascal LECUYER : Directeur
- Eric BESTAUTTE : Professeur de Cor
- Thierry FORGET : Professeur de saxophone

- o Nancy HOURCQ : Professeur de formation musicale, musique de chambre et chorales
- o Coraline JOURDAN : Professeur de flûte traversière et musique de chambre
- o Loïck LELANDAIS : Professeur de guitare
- o Paul LUGUE : Professeur de trompette
- o Brieg MONNIER : Professeur de clarinette
- o Martial ROBELET : Professeur de trombone, tuba, piano et formation musicale

Les enseignants de l'école de musique s'inscrivent également dans un parcours régulier de formation continue.

UN LIEN ENTRE PRATIQUE AMATEUR ET COLLECTIVE

Ensembles

Orchestre Junior (à partir de la 2 ^{ème} année d'instrument) Orchestre d'Harmonie Fanfare de rue	Chœur d'Enfants 6-10 ans Chœur Ados Ensemble de percussions Ensemble de Musique de Chambre
--	---

Orchestre junior

Cet ensemble permet aux élèves instrumentistes de 1^{er} cycle d'apprendre et de jouer ensemble avec ou sans direction.

Il est ouvert à partir de la 2^{ème} année de pratique instrumentale pour les instruments à vent et percussions. Peuvent se rajouter si besoin des pianistes, guitaristes... Cet ensemble est donc à géométrie variable.

Orchestre d'Harmonie

Cet ensemble permet d'amener les musiciens vers une autonomie de travail et une pratique régulière de différentes formes musicales orchestrales.

Il permet également aux personnes qui ne suivent pas de cours de pratique d'avoir une activité musicale au sein d'un orchestre dans le cadre de l'école de musique.

Fanfare de rue

Cet ensemble permet de découvrir et pratiquer la musique de rue à partir de la fin du cycle 1.

Chœurs d'enfants et d'adolescents

- ✓ Chœur d'enfants : 6-10 ans
- ✓ Chœur Ados : 11-15 ans

- ✓ travail de la voix, jeux vocaux, exploration vocale.

Découverte du répertoire adapté à l'âge des chœurs.

Ateliers de musique de chambre

Il existe deux ateliers :

- ✓ un premier avec le même effectif tout au long de l'année essentiellement avec des adolescents et adultes
- ✓ le second proposé à partir de la deuxième année d'instrument où les élèves peuvent venir dans l'année sur une courte période afin de jouer à plusieurs dans le but d'une présentation en public.

SUIVI DES ELEVES

Aucun examen n'est effectué. La progression et le niveau de l'élève sont contrôlés de la façon suivante :

1°) lors de ses prestations en soliste ou en petit ensemble (audition et rencontre entre les classes), soirée musique de chambre, grandes auditions.

2°) observation de l'évolution de l'enfant sur l'année en orchestre de 1^{er} cycle

3°) un bilan semestriel est effectué en formation musicale et instrument qui est ensuite transmis par mail en fin du 1^{er} semestre et 2^{ème} semestre aux familles.

Les adultes ne sont pas soumis à ce suivi sauf s'ils en font la demande.

Il est possible, à la demande d'un élève, de passer un examen en fin de cycle.

Un document intitulé « projet pédagogique de l'école municipale d'Indre » détaille le programme pédagogique.

LES ACTIVITES DE DIFFUSION

Plusieurs activités de diffusion sont proposées par l'école de musique :

- les auditions et concerts intra-muros et extra-muros,
- les auditions rencontres entre les classes,
- soirée des pianistes,
- participation à la programmation culturelle de la ville.

PARTENARIATS STRUCTURELS

L'école de musique municipale d'Indre s'inscrit dans le schéma métropolitain de coopération des écoles de musique.

Réflexion de la définition de profils de postes concertés pour une plus grande attractivité des emplois.

Réflexion sur l'évolution de l'offre pédagogique et sur les complémentarités territoriales à développer.

Mutualisation des instruments rares et orientation des élèves selon les demandes spécifiques.

L'école de musique travaille aussi en partenariat étroit avec l'Education nationale pour les écoles maternelles et élémentaires de la commune, dans le cadre du Parcours artistique et culturel de l'élève.

L'école de musique organise également des concerts communs avec des associations (école de musique de Couëron, Association Musicale d'Indre, ...) ou d'autres établissements d'enseignement artistique (Saint-Herblain, Guérande, ...).

Selon la programmation, l'école de musique peut être associée à la saison culturelle municipale.

L'Association des Parents d'Elèves enrichit les propositions de l'école de musique en favorisant une ouverture sur l'extérieur en lien avec l'école, et mène aussi des projets autonomes.

III) BILAN DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2017/2022

Le projet d'établissement actuel est à poursuivre. Le Covid nous a obligé à revoir notre enseignement et à mettre en place des cours en visio, ce qui a donné de nouvelles relations avec les élèves et les parents. Une première audition virtuelle a eu lieu en direct via la chaîne Youtube de la Mairie d'Indre.

☞ Objectif n° 1 : Proposer de l'éveil et de l'initiation à la musique pour tous :

Développer l'éducation artistique dès le plus jeune âge :

L'École de Musique est présente au multi accueil et en relation avec le relais assistants maternels.

Les jardins sonores à partir de 4 ans ont un vif succès avec une vingtaine d'enfants

Être partie prenante de l'éducation artistique et culturelle :

Des projets ont été mis en place avec les maternelles de Basse-Indre et Haute-Indre ainsi que des séances autour des percussions pour les CM1 et CM2 à Basse-Indre.

Une intervenante de l'école de musique intervient le lundi et le mardi sur les temps d'activités périscolaires.

Il n'y a pas eu de partenariat avec le tiers lieu autour du numérique.

Se développer vers les publics éloignés ou empêchés :

Nous avons travaillé avec le Centre Communal d'Action Social pour l'intégration d'un élève en classe de piano, et la participation de la fanfare de rue pour la semaine bleue. Nous avons accueilli des enfants de faible acuité visuelle en batterie et guitare en adaptant au mieux notre pédagogie. Il n'y a pas eu un travail en commun entre un ensemble instrumental et un atelier handicap.

Deux stages de musiques actuelles ont été réalisés en 2021-2022 avec une restitution publique. Une quinzaine d'élèves ont participé à ces deux projets.

☞ Objectif n° 2 : Former des musiciens amateurs autonomes :

Donner des outils pour l'autonomie des musiciens :

Les élèves restituent des pièces en auditions ou en concerts. L'arrangement des morceaux par les élèves n'a pas, ou peu été réalisé. A revoir dans le prochain projet d'établissement.

Découverte du monde de la musique autour de la lutherie avec Frédéric Bizeul, Master class avec Will Guthrie, autour de l'improvisation sur les instruments à percussion. Concert pédagogique sur les musiques d'Afrique de l'Ouest, animé par le percussionniste Sébastien Delaunay.

L'association des parents d'élèves de l'Ecole de Musique a organisé une vente groupée de billets pour le concert de Nantes Philharmonie autour des musiques d'Harry Potter ou une cinquantaine d'élèves se sont déplacés.

Donner des outils pour l'autonomie des musiciens :

Nous avons invité le groupe Red Cabbage, pour un programme autour des musiques Country avec l'Orchestre d'Harmonie. Travail sur la langue des signes pour un conte musical avec Valérie Danet adressé aux chœurs et aux formations musicales. Stage sur les musiques actuelles avec Didier Dayot pour une quinzaine d'élèves.

L'ouverture sur les musiques actuelles est réalisée avec deux stages en 2021 et 2022, chaque professeur travaille au quotidien afin d'aborder différents styles de musique, et il en est de même dans les ensembles. Des parcours hors cursus peuvent être adaptés suivant les élèves.

Garder les anciens élèves :

Beaucoup d'anciens élèves participent à l'orchestre d'harmonie, à la fanfare de rue et à l'ensemble de percussion. D'autres élèves comme les pianistes et guitaristes participent à des ensembles de musique de chambre, mais peu d'entre eux restent une fois leur cursus instrumental terminé.

☞ **Objectif n° 3 : Favoriser et encadrer les pratiques musicales collectives :**

Développer les possibilités de travail en commun et d'enrichissement du répertoire :

Découverte des différents répertoires pour orchestre suite à de nombreux échanges (Le Loroux-Bottreaux, Les Croques Notes de la Côte Sauvage, Saint-Aignan-Bouguenais...)

Indre participe aux rencontres des saxophones de l'agglomération Nantaise.

Répertoire commun avec les classes de percussion/batterie d'Indre et de Couëron.

Prochainement, une rencontre des classes de guitares d'Indre, Couëron et Bouguenais sera programmé ainsi qu'une rencontre des chœurs d'enfants et chœurs ados d'Indre et Vertou.

Poursuivre le travail transversal entre les classes :

Le travail transversal entre les classes demande à être renforcé : Vents/ Bois, Vents/Bois/ Guitares, Percussions/Guitares, Pianos/ Vents....il s'agit de développer le décloisonnement des classes.

Le dernier spectacle « Langue des signes » a permis de réunir les élèves de formation musicale, chorales et les pratiques collectives instrumentales.

☞ **Objectif n°4 : Participer à l'animation culturelle de la commune :**

Affirmer l'Ecole de Musique comme acteur culturel fort de la ville d'Indre :

Présent dans la plaquette de saison

La fanfare de rue participe régulièrement à l'ouverture des manifestations de l'été.

L'école rayonne au-delà de la commune, par des échanges avec les orchestres, rencontre des saxophones de l'agglomération Nantaise, concert des chorales à Nantes et Vertou.

Irriguer le territoire Indrais :

L'école organise des auditions, concerts avec les ensembles extérieurs de la commune, mais également avec des associations Indraïses (AMI, Indre Histoires d'Iles, et les artistes locaux : Valérie Danet -conteuse, Eric Lebeau du groupe Red Cabbage)

Grâce à la programmation culturelle de la ville, des liens ont eu lieu avec les élèves et les artistes invités (projet Astra/Cie L'Écumerie avec les percussions, et La Grande Mascarade, avec divers ensembles instrumentaux).

Participation également à la fête de la musique, au carnaval des écoles, des animations diverses sur le marché et les Feux de la Saint-Jean de l'ALHI.

IV) LES OBJECTIFS 2023/2028

Le projet d'établissement 2023/2028 est la prolongation du projet d'établissement précédent, autour des 4 objectifs principaux ci-dessous.

Objectif n° 1 : Proposer de l'éveil et de l'initiation à la musique pour tous

Objectif n° 2 : Former des musiciens amateurs autonomes.

Objectif n° 3 : Favoriser et encadrer les pratiques musicales collectives.

Objectif n° 4 : Participer à l'animation culturelle de la commune.

Des perspectives sont à développer au sein de l'établissement :

Innover et adapter le programme de formation musicale :

Apporter l'instrument systématiquement en cours de formation musicale du cycle I, afin de familiariser l'élève aux notions de rythmes, d'intervalles, de mélodies et de lectures de jeux musicaux en groupe avec son instrument.

Personnaliser la 1^{ère} année de cycle II, autour de la culture musicale, de l'harmonie, de la découverte de l'histoire de la musique, improvisation, écoute et analyse d'œuvres.....

Préparer les élèves à l'écoute de certaines esthétiques musicales, dans l'optique de les accompagner à des concerts.

Parcours hors cursus :

En cas de difficulté d'un élève, il est important de mettre en place un parcours individuel adapté et évolutif, et de trouver des solutions pédagogiques d'apprentissage.

Travail transversal :

Les élèves et les enseignants des différentes disciplines doivent être amenés à travailler plus régulièrement ensemble lors des auditions-rencontres.

Renforcer le lien entre la formation musicale et les instruments grâce à une pédagogie de projets.

Faire se croiser les expériences pour se rendre compte des différentes possibilités instrumentales et musicales.

Cette démarche s'inscrit dans une perspective de décloisonnement des différentes disciplines.

Ouverture sur les nouveaux outils numériques :

Une véritable prise en compte des nouveaux outils numériques est aujourd'hui incontournable pour notre enseignement.

Améliorer la connexion dans toutes les salles et équiper celles-ci d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur dans la salle de formation musicale.

Mise en place d'un stage de MAO.

Ouvrir l'école de musique à de nouvelles esthétiques :

Le but est d'élargir les pratiques instrumentales au sein de l'école de musique, de favoriser l'accès à tous les publics, et de construire des réponses adaptées pour que chacun puisse apprendre, développer, inventer son mode d'expression.

Mise en place de stages en dehors du temps scolaire, tels que les musiques actuelles amplifiées, les musiques électroniques, le Rap, le DJing.

Permettre aux élèves de rencontrer des professionnels et de découvrir la culture musicale au travers de Master class, conférences et évènements musicaux.

Communication :

Informers de manière efficace sur les activités de l'Ecole de Musique, sur les dates des auditions, des concerts et des stages...

Travailler à faire connaître les différents enseignements de l'Ecole de Musique lors de la semaine portes ouvertes du mois de juin.

Créer un site internet dédié à l'Ecole de Musique.

Diversifier les lieux de représentations (bibliothèque, espaces-publics, quartiers....), afin d'entretenir un lien étroit avec les habitants du territoire qui ne viennent pas spontanément à la rencontre des activités de l'Ecole de Musique.

Ehpad afin de développer au fil du temps un lien avec nos aînés autour des chœurs d'enfants et ados, classes instrumentales, fanfare de rue.....

Le projet d'établissement est validé par les élus, destiné aux enseignants et usagers de l'établissement. Il prend en compte la réalité sociologique, économique et culturelle du territoire, ainsi que les acteurs et partenaires potentiels.

Ce projet donne à l'école municipale de musique un nouvel élan pour continuer à développer ses actions en s'attachant à diversifier les publics qu'elle touche.

